

Les colos au cœur des continuités éducatives : pour vivre autrement avec les enfants, les familles et dans les territoires, cet été

Lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale, au secrétaire d'État à la jeunesse.

Nous, associations membres du Collectif Camps Colos, souhaitons interpeller l'ensemble des pouvoirs publics sur la situation que nous vivons, sur les conséquences immédiates et à court terme, puis sur des pistes de sortie de crise que nous essayons de construire.

Pour rappel le Collectif Camps Colos s'est construit à partir de deux idées fortes : faire des colos un outil de rencontres, de mixités et de *care*, et leur redonner une dimension politique d'intérêt général. C'est cette dimension politique qui a, par exemple, conduit notre collectif à combattre avec force la directive *Travel*, qui assimilait colos et tourisme, mais surtout d'ouvrir le débat, nationalement ou localement, sur de tels sujets afin que les questions des colos soient pensées collectivement.

Dès le début de la crise que nous traversons actuellement, les associations du collectif communiquent, se réunissent, échangent. Les difficultés sont nombreuses. Elles sont économiques évidemment, mais surtout humaines et risquent fort d'obérer le devenir des associations. Ces difficultés mettent en péril les écosystèmes humains et économiques dans les territoires, à la fois ceux où nous nous trouvons (lieux de colo), et ceux d'origine des enfants emmenés. Le collectif porte, appuie et permet la construction de pédagogies singulières, innovantes et attentives aux plus fragiles (comme en témoigne le dossier du *Journal de l'Animation* de ce mois d'avril 2020). Le collectif construit des modèles économiques innovants dans des espaces ruraux, souvent oubliés. À ce titre, le collectif n'a pas attendu les appels ou les plateformes pour venir en aide au secteur médico-social en région Grand-est, pour donner les stocks alimentaires, pour proposer aide et soutien, pour penser ce que pourrait être la colo de l'été 2020, éventuelle. Par ailleurs, nous constatons qu'en cette période de crise, l'obligation faite par la directive *Travel* au secteur touristique de garantir aux voyageurs l'indemnisation, voire le rapatriement, ne fonctionne pas. C'est bien l'État qui apparaît en charge de la protection et du rapatriement des ressortissants français à l'étranger.

Depuis le 14 mars, et cela jusqu'à nouvel ordre, les colos sont fermées, les stages de formation annulés ou déplacés et les dates de vacances incertaines. Mais ce qui nous inquiète le plus c'est que l'esprit des parents, des familles est ailleurs. Bref, même si nous maintenons des réunions à distance et du travail de préparation, nos associations n'ont actuellement aucun revenu, n'ont que très peu d'inscription, pas de location de lieu et pas forcément leur personnel pour l'été. **Dès maintenant, économiquement, nos associations risquent de disparaître.** En effet, il ne faudrait pas qu'à la crise sanitaire s'ajoute la disparition du maillage associatif local, si fragile depuis des décennies. Nos colos, nos centres de loisirs sont parfois (souvent !) la principale activité associative et ludique des territoires d'implantation. Nos associations, au-delà, d'activités économiques marchandes sont aussi des lieux indispensables et nécessaires de rencontre, d'apprentissage du faire société, d'appui à

l'économie locale, de militantisme au service d'un intérêt général, de développement de territoire, de solidarité envers les plus pauvres, d'accueil de population fragilisée. Depuis le 14 mars, tout ceci s'est arrêté.

Les propositions faites par le gouvernement vont dans le bon sens en ce qui concerne le chômage partiel, mais nos trésoreries ne tiendront pas bien longtemps. En effet, la période actuelle ne nous permet plus habituellement de les renforcer grâce aux inscriptions. Nos finances, déjà très fragilisées depuis des années, parfois juste à l'équilibre, ne pourront pas soutenir un endettement, même garanti, pendant plusieurs années. Comment obtenir de la trésorerie ?

Quel devenir pour nos animateurs en CEE qui n'ont pas accès au chômage? Comment diriger les colos de cet été, si nous n'avons pas pu former les directeur.trice.s au BAFD maintenant ? Quel temps disponible pour les étudiants en attente d'examen, de dates... et sans doute de revenus ?

À l'heure où des secteurs entiers de l'industrie ou du transport demandent des nationalisations, où les start-up ont obtenu quelques milliards, nos associations ont également besoin de l'aide et du soutien de l'État, des collectivités et des acteurs publics.

Nous, Collectif Camps Colos, craignons que les seules lois du marché viennent "réguler" l'avenir des colos. Or, depuis longtemps, et plus de 5 ans de manière collective, nous travaillons, construisons des possibles qui donnent à voir que d'autres pistes sont envisageables. Le collectif a écrit des articles, participé à des recherches-actions, réalisé des symposiums de recherche, mis en place des pédagogies du *care*, pensé des écosystèmes responsables locaux, tissé des liens entre ville et campagne, construit des mixités et combattu pour un monde fait de solidarités et de commun. La période très difficile que nous vivons montre que nos idées et notre travail sont justes et utiles. Il ne faudrait pas que tout s'effondre en un mois, laissant le champ libre aux seuls acteurs forts du marché, acteurs déjà appuyés par la puissance publique.

Si nous disparaissions, la place que nous avons aujourd'hui sera vide - et cela pour un moment -, nos actions à l'abandon, notre élan collectif stoppé.

Pour penser demain, il ne faut pas mourir aujourd'hui.

Les membres du collectif

Pour nous contacter : Collectifcampscolos@framalistes.org

Collectif Camps Colos

Agir vite et penser demain

Propositions d'actions pour les acteurs des colos et leurs partenaires.

Une urgence commune pour des acteurs divers

L'urgence actuelle est de sauver les associations organisatrices, propriétaires de bâtiments, de leur permettre de disposer d'une trésorerie suffisante pour payer les salariés permanents, de couvrir les charges, les frais liés aux bâtiments et de prévoir les réservations ou dépenses nécessaires à la préparation de l'été.

Les associations du Collectif Camps Colos soulignent de nombreuses difficultés quant aux aides déjà mobilisées par le gouvernement et pour la vie associative, notamment car la spécificité de nos projets et de nos modèles économiques rendent nos réalités diverses.

Les deux principales difficultés que nous rencontrons sont :

- **la grande difficulté d'avoir accès au prêt de trésorerie.** Les banques, tout comme France Active, nous expliquent que les aides ne seront accessibles qu'aux associations ayant des modèles économiques solides. Les organisateurs de colos sont fragilisés depuis plus de 20 ans, comment ces associations peuvent-elles avoir un modèle solide ? Nos membres équilibrent leur budget difficilement chaque année, les marges sont inexistantes et les subventions faibles et rares. Aucune association n'arrivera à éponger un prêt de trésorerie dans les années à venir.
- **l'accès au chômage partiel,** pour lequel les associations ont réalisé des demandes. Les DIRRECTE demandent des justifications pour les personnels permanents, mais quelle considération pour les personnels en contrat de saisonniers, qui n'ont finalement pas été recrutés pour les vacances de printemps dans ces dispositifs. Les animateurs en CEE ont difficilement accès au chômage... C'est l'ensemble du secteur qui est fragilisé, et sans revenu.

Pour passer le cap de ces mois, nous n'avons aucun revenu. Le collectif formule des propositions urgentes, mais cherche aussi à faire que ces solutions soient pérennes et trouvent du sens pour un avenir (meilleur) pour les colos.

Agir vite !

Issues de réflexions brutes puis discutées, les propositions du Collectif Camps Colos sont perfectibles et sont mises dans le pot commun, pour venir en soutien de l'ensemble des acteurs de colos.

Axe 1 : Soutenir les trésoreries

Constat :

Les associations du collectif se sont mobilisées depuis le début de la crise (notamment en Grand-Est) pour apporter aides et soutien aux secteurs sanitaire et médico-social : don de stock alimentaire, don de masques, charlottes, tabliers, gants, mise à disposition de nos réseaux pour proposer des personnels dans des EHPAD ou des foyers de vie. Si elles aident et soutiennent, les associations du collectif, solidaires par essence, ne veulent pas devenir, en même temps, celles qui paient la solidarité.

Propositions d'actions :

1. Débloquer **une aide financière immédiate** permettant de couvrir les recettes perdues sur la période allant du 14 mars à la fin du confinement.
2. Obliger les assurances à faire fonctionner **les garanties pertes d'exploitation** sur l'ensemble de la période de difficultés, du 14 mars à la fin de l'été.
3. Créer **un fonds pérenne d'aides et de soutiens aux associations**, fonds qui serait financé par les industries vivant grâce aux colos : agro-industrie, sociétés d'autoroute, entreprises du tourisme, caisse des dépôts.
4. **Maintenir le versement** des participations des collectivités territoriales aux associations organisatrices de colos et de classe de découverte, même si la prestation n'a pas eu lieu.
5. Mise en place d'**une aide universelle des CAF pour l'été 2020**, quels que soient la destination, le lieu de résidence de l'enfant, le siège social de l'organisateur ou le territoire de la colo. **Que les CAF engagent les paiements en amont des séjours, dès juin**
6. La **mise à disposition gratuite par les collectivités de terrain pour faciliter la tenue de camps** dans la nature.

Axe 2 : Piloter la crise

Constat :

Les associations organisatrices de colos sont des acteurs locaux, engagés sur leur territoire. Les spécificités sont nombreuses, les collectivités territoriales avec chacune des politiques différentes. Les aides peuvent être régionales, départementales ou inter-communales, Il est absolument nécessaire de les identifier, les regrouper et d'éviter des doublons, des aides contradictoires et des dispositifs trop lourd qui ne seront jamais utilisés par les petites associations.

Propositions d'actions :

1. Mise en place d'**une cellule de crise départementale** qui regroupe l'État (DDCS) pour le pilotage, les collectivités et les associations organisatrices de colos, pour chercher localement

des solutions aux difficultés de recrutement des équipes, travailler collectivement les cadres de dérogations possibles, s'épauler localement et échanger sur nos philosophies, nos pratiques.

2. Organiser une cellule de **travail avec les structures de l'ASE et les MDPH**, pour accueillir les enfants les plus fragiles dans les colos, pour soulager les équipes éducatives et proposer des vacances à ces enfants.
3. Nommer un **interlocuteur spécial associations de colos** auprès de France Active, la BPI et la Caisses des dépôts.
4. Travailler avec les DIRRECTE pour **faciliter les déclarations de chômage partiel**. L'ensemble des associations est sans activité puisque, par décision gouvernementale, l'ensemble des colos sont fermées depuis le 14 mars.
5. Mise en place d'une **cellule de crise nationale** pour construire les futurs textes dérogatoires permettant de d'assurer la présence de personnels cet été.

Axe 3: Permettre des colos cet été

Constat :

Les associations craignent, par peur sanitaire ou besoin d'ailleurs, que les familles n'inscrivent pas les enfants en colo. Les organisateurs sont très inquiets sur la composition des équipes, sur les disponibilités des animatrices et animateurs.

Le Collectif Camps Colos a travaillé depuis plusieurs années pour réaffirmer que les colos ne sont pas du tourisme, que la relation-client est un danger majeur pour l'avenir des colos. Aujourd'hui, et en raison de cette dérive exclusivement marchande des colos, le principe de l'offre et de la demande ne permettra jamais de faire repartir l'activité. Il n'y a pas de "besoin" de colos... Le collectif a proposé de longue date que les colos s'appuient sur des collectifs constitués : association, école, centre sociaux, etc. La proximité est aussi un enjeu majeur. Cela permettrait aux parents de venir sur le centre, de rencontrer les équipes, d'accompagner les enfants, et tout ceci renforcerait le liens entre parents, enfants et associations organisatrices. Il semble nécessaire de faire repartir les colos sur ces bases.

La question des transports est aussi cruciale. Avec d'autres, le collectif a dénoncé les conditions inacceptables de l'accueil et des transports de colos à la SNCF. L'été 2020 ne peut être un nouvel été avec des trains impossibles et des tarifs improbables.

Propositions d'actions :

1. Aider, *via* un fonds d'État ou de la CAF, les colos qui **travaillent à partir de groupes constitués** (notamment les enfants en situation fragile et/ou de handicap et/ou sujets aux politiques de la ville, l'ASE, etc.), qui partent en proximité avec d'autres groupes constitués et avec un travail de liens forts avec les parents.
2. **Mettre en place une politique tarifaire claire**, unique et accessible à la SNCF, mette en place un réel accueil et suivi des groupes durant les trajets.
3. Travailler **avec les compagnies de car pour réduire les coûts** : notamment TRANSDEV (groupe CdC).
4. Payer **les AVS durant les périodes de vacances d'été** pour permettre l'accompagnement des enfants en situation particulière.

5. **Pérenniser les réseaux de distribution des produits agricoles locaux** pour que les colos y aient accès directement.
6. **Mettre en place des formations plus rapides et plus courtes** (non substitutives au BAFA ou BAFD) pour l'été 2020, financées *via* des fonds FDVA 2.

Penser demain : l'enjeu des continuités éducatives

Une fois sortis de l'urgence, nous devons collectivement (re)penser les colos pour qu'elles puissent supporter les crises sanitaires mais aussi économiques. Depuis plusieurs années, le collectif réfléchit sur ce que pourrait être une grande politique publique des colos. Le collectif construit dès aujourd'hui des modèles de colos basés sur des formes pédagogiques innovantes et des manières durables de faire de l'économie.

La colo a été et devrait être encore aujourd'hui un espace permettant de construire le citoyen, le militant, le chercheur, l'ouvrier, le cadre ou le soignant de demain. La situation que nous vivons ne peut que nous encourager à construire des colos autour de valeurs partagés : le "prendre soin" de l'autre, du fragile et de la planète, qui ne va pas sans le commun, le faire-ensemble, le faire société, cette idée que nous dépendons tous les uns des autres et que les décisions doivent être prises plus collectivement et avec la considération de chacun.

La colo doit se penser dans une continuité de la vie de l'enfant et de l'ado. Cette continuité permet à la colo d'être un temps de vacances, de loisir, de partage et de rencontre. Elle est une autre façon d'apprendre, ni du tourisme ni de l'instruction.

Pour le collectif, la colo de demain doit s'inscrire dans une continuité du parcours éducatif de l'enfant et de l'ado.

Cette continuité se décline sur 4 axes :

- **Continuité pour l'enfant** : la colo n'est pas une rupture avec les personnes qu'il connaît. L'enfant doit pouvoir partir en colo dans des lieux connus avec des gens connus : animateurs, frères, sœurs, copains, etc.
- **Continuité pour la famille** : la colo s'organise autour de personnes localement connues, associations locales, école, centre de loisirs, etc. Les parents savent à qui ils confient leur enfant. Ils peuvent l'accompagner, l'appeler ou lui rendre visite.
- **Continuité des équipes encadrantes** : les animateurs, directeurs, se connaissent, travaillent ensemble, participent à la vie démocratique de l'association, voire à la vie locale. D'année en année, les équipes se retrouvent et retrouvent les enfants.
- **Continuité de territoire** : la colo se pense comme un échange entre des territoires : territoires de départ et territoire d'arrivée, et inversement. Les liens se construisent, comme un jumelage, entre acteurs économiques, et dans une attention particulière entre ville et campagne. Le bâtiment de colo s'inscrit dans l'économie locale *via* des actions : emplois, insertion, tiers-lieux, fab-lab, accueils de loisirs, etc.

La continuité, c'est la rencontre humaine, l'échange et le temps contre la relation-client.

La colo pensée comme n'étant ni du tourisme, ni de l'instruction, doit pouvoir bénéficier de financements pérennes qui ne relèvent pas uniquement des aides financières à l'achat de séjour. Ces aides pourraient se construire à partir des différentes aides des CAF locales. Aujourd'hui, à chaque CAF sa politique, parfois absurde et, en tout cas, inégalitaire. La création d'un "prestation de service colo", à l'image des prestations de service Centre Social, Espace de vie Social, jeunes ou Petite enfance permettrait d'aider et appuyer les organisateurs, serait un levier fort permettant de repenser les pratiques et les contenus de colos portant un intérêt général.

L'implantation locale notamment par le locavore doit être un axe fort.

La création/pérennisation du fonds pour les colos est une nécessité. L'idée date du rapport Ménard sur les colos (2013), et il serait temps de le mettre en place. La question du financement reste à définir ; le collectif souhaiterait une taxe.

Depuis plus d'un siècle, des générations et des générations de jeunes sont passés par les colos. Cette formation permet de construire des parcours sensibles à un intérêt général, au dépassement de soi et à l'engagement. Cette dimension formative des colos n'est pas reconnue. Des dispositifs sont inventés en parallèle, souvent sur des temps plus courts. Pourtant, partir, devenir animateur / animatrice puis directrice / directeur de colo construit l'altruisme, forme à l'engagement gratuit et associatif. Les organisateurs associatifs de colos devraient être financés pour cette action au long court. Nous proposons que les charges payées sur les CEE soient versés dans un fond permettant d'organiser des stages BAFA/D gratuits ou à moindre coût, des formations continues pour l'ensemble des animateurs, et que ces modules soient reconnus par les universités dans le cadre des formations d'animateur, de travailleur social ou d'infirmier.

Depuis un rapport du CESE de 2001, il est demandé de réaliser un état des lieux de l'immobilier des colos. Ce patrimoine vendu, abandonné ou cédé disparaît, au point que personne ne sait combien de colos nous pourrions encore faire demain. Le collectif a rédigé un argumentaire sur le sujet. Il est joint à ce courrier.

C'est l'ensemble du champ des colos qui doit impérativement être repensé à la suite de cette crise. Le collectif se refuse à l'idée que les colos ne seraient qu'un produit marchand, dans les mains de quelques très gros opérateurs, plus ou moins associatifs.

Le Collectif Camps Colos cherche à construire un écosystème humain, local et attentif au plus fragiles, aux plus pauvres. Construire du collectif, du commun et du *care*, c'est justement le but de notre collectif. Les colos sont un outil pour le faire. Les associations du collectif le démontrent par leurs actions (reprises notamment dans le *Journal de l'Animation*, Avril 2020).

De toute crise, nous pouvons ressortir plus forts. Notre pays n'est pas en guerre, notre pays se bat contre deux maladies mortelles : une extérieure, le COVID-19, et l'autre auto-immune, la marchandisation.

Collectif Camps Colos